

Le troisième lien . . .



AVIS DE CONVOCATION

Les membres du Club Radio Amateur de Québec inc. sont conviés à l'**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE** qui aura lieu à 19h30

le lundi 12 juin 2023, au Cégep Limoilou, campus de Québec, salle 2111, avec diffusion sur la plateforme de conférence vidéo du Club.

Veuillez noter qu'il n'y a pas de réseau VE2CQ les soirs de réunion.

IMPORTANT : Prendre note qu'en raison de contraintes logistiques et techniques, seuls les membres présents dans la salle pourront voter si des postes en élection nécessitent la tenue d'un vote secret.

Jacques Paré **VE2CJP**, Secrétaire.

Dans ce numéro :

Collaborateurs	16
Comptes rendus	6-13
Conseil d'administration	3
Convocation	1
Élections - Rapport	4
Field Day	14
Méritas	5
Mot du Président	2
Ordre du jour	3
Randonnée cycliste	15
Vivrons-nous l'implosion	15

Sommaire :

- *Petit rappel des deux dernières assemblées générales*
- *Un Tour de l'Île*
- *Un Ordre du jour bien ordonné*
- *Un Brunch Méritas*
- *Nos précieux collaborateurs*
- *Une implosion !*



Mot du Président-directeur général



Gaétan Trépanier,
VE2GHO
Président-Directeur
général

CRAQ

Merci au RLCB,
au Comité
Financement
Loisir
Communautaire
Beauport et au
Bingo des
Chutes

Bonjour à tous,

Le Brunch Méritas 2023 du CRAQ se tiendra le dimanche 11 juin à 9h30 au restaurant Bistro La Cohue situé à Sainte-Foy; vous vous souvenez, nous avions réservé à cet endroit pour le Brunch de Noël mais un incendie nous a forcé à revoir nos plans... Nous aurons accès à un salon pouvant accueillir une quarantaine de personnes. Il est important de vous inscrire en complétant ce court formulaire car nous devons confirmer le nombre de personnes quelques jours avant l'événement.

Le 12 juin se tiendra notre assemblée générale d'élections. Je tiens à remercier les membres du comité des mises en candidature pour leur excellent travail. En date du 20 mai, fin de la période des mises en candidatures, le comité avait reçu des candidatures pour les 5 postes à combler.

Le Field Day de l'ARRL aura lieu les 24 et 25 juin et nous y participerons sous le grand préau de la Base de plein air de Sainte-Foy. Nous profiterons de notre rencontre du 12 juin pour en discuter en personne après la levée de l'assemblée si le temps le permet. Je vous invite à consulter le texte sur le Field Day dans cette édition du Circuit pour plus de détails.

Notre responsable des réseaux, Marc VE2BOL, me demande de vous rappeler qu'il recherche activement un animateur pour le réseau du samedi soir. Si vous êtes disponible et aimeriez tenter l'expérience ou renouer avec l'expérience d'animer des réseaux, je vous invite à le contacter par courriel à ve2bol@craq.club.

En réponse à notre demande déposée en avril, le CRAQ a reçu une subven-

tion de 2000 \$ du RLCB pour 2023! Cette subvention nous aidera grandement à assumer les frais récurrents d'entreposage, nous procurant ainsi de la marge de manœuvre pour nos autres projets et activités. Merci au RLCB, au Comité Financement Loisir Communautaire Beauport et au Bingo des Chutes dont les bénéfices permettent au CFLCB d'offrir ces subventions!

En terminant, voici les principales activités prévues au cours de l'été. Le Club a accepté l'invitation de la Corporation de l'Observatoire du Mont-Cosmos et sera présent pour promouvoir la radio amateur lors de l'activité d'observation des perséides le samedi 12 août prochain au Mont-Cosmos.

Il s'agit d'une belle occasion d'en apprendre davantage sur l'astronomie et de faire connaître la radio amateur à d'autres passionnés.

De plus, nous y tiendrons notre épluchette de blé d'inde, plus de détails suivront sur le site web du Club; tous les membres et leur famille sont les bienvenus!

Enfin, le CRAQ sera présent comme à l'habitude au Hamfest de l'ARES le samedi 19 août, une autre activité à ne pas manquer!

Bon été,
bonnes expérimentations et
meilleurs 73!

Gaétan Trépanier, VE2GHO

Conseil d'administration 2022 - 2023



*Président-
directeur général*

Gaétan Trépanier,
VE2GHO

Courriel
ve2gho@craq.club



Vice-Président

Dave Cloutier,
VE2CDC

Courriel
ve2cdc@craq.club



Secrétaire

Jacques Paré,
VE2CJP

Courriel
ve2cjp@craq.club



Trésorier

Jacques Mercier,
VE2JMS

Courriel
ve2jms@craq.club

ADMINISTRATEURS



Marc Bouchard,
VE2BOL
Courriel :
ve2bol@craq.club



Christian Fortin,
VE2WWI
Courriel :
ve2wwi@craq.club



Sylvain Marcotte,
VE2CSM
Courriel :
ve2csm@craq.club

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DU CLUB RADIO AMATEUR DE QUÉBEC INC.

Le lundi 12 juin 2023

Cégep Limoilou, CAMPUS DE QUÉBEC, salle 2111, 19h30
avec diffusion sur la plateforme de conférence vidéo du Club

1. Ouverture de l'assemblée
2. Mot de bienvenue et présentation des membres
3. Vérification de la régularité et du quorum
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du compte rendu de l'assemblée générale annuelle des membres du 11 septembre 2022
6. Adoption du compte rendu de l'assemblée générale spéciale du 17 octobre 2022
7. Rapport financier au 31 mai 2023
8. Suivi des dossiers
 - a. Technique
 - i. Répéteurs
 - b. Réseaux VE2CQ
 - c. Renouvellement des adhésions
9. Activités à venir
 - a. Retour sur le Brunch Méritas 2023
 - b. Field Day de l'ARRL les 24 et 25 juin
 - c. Épluchette de blé d'Inde et Perséides au Mont-Cosmos le 12 août 2023
10. Capsule RAQI
11. Divers et questions des membres
12. Pause
13. Élections
14. Engagement solennel
15. Levée de l'assemblée

Jacques Paré VE2CJP Secrétaire

Important : Prendre note qu'en raison de contraintes logistiques et techniques, seuls les membres présents dans la salle pourront voter si des postes en élection nécessitent la tenue d'un vote secret.

Communiqué spécial du Comité des élections 2023

Élections au C.A. du CRAQ Pour la saison 2023-2024

Voici un communiqué du Comité des élections 2023, en regard de la période de mises en candidature pour certains postes en élections au conseil d'administration du Club Radio Amateur de Québec Inc., en vue de la prochaine saison 2023-2024 :

Conformément à l'article 6.1.1. des Statuts et règlements du Club Radio Amateur de Québec Inc., la période de mises en candidature est du **1er avril au 20 mai 2023**.

Du **1er mai au 31 mai** suivant, le comité fait connaître les noms des membres mis en candidature. Après avoir effectué la validation des formulaires pour les postes à combler.

Les candidatures conformes reçus sont :

- Poste de Vice-Président (mandat de 2 ans) : Dave Cloutier VE2CDC
- Poste de Secrétaire (mandat de 2 ans) : Jacques Paré VE2CJP
- Poste d'administrateur (mandat d'un an) : Christian Fortin VE2WWI
- Poste d'administrateur (mandat d'un an) : Claude Gagné VE2CGC
- Poste d'administrateur (mandat d'un an) : Marc Bouchard VE2BOL

À toi Collègues RA.

Ces candidatures seront confirmées dans leurs postes respectifs au terme de l'élection qui se tiendra lors de l'assemblée générale du 12 juin 2023.

Les membres du Comité des élections 2023 désirent remercier tous les candidats qui se sont présentés, et tiennent à souligner leur appréciation de nous faire partager vos expériences et compétences.

« Tous ensemble en équipe ».

Michel VE2SIG, Jean Claude VA2MKS, Dany VA2KZ et Marjolaine VE2DOG.



Communiqué

Brunch Méritas 2023

Bonjour,

Il nous fait plaisir de vous inviter à participer au Brunch Méritas 2023 du CRAQ qui aura lieu le dimanche 11 juin à 9h30 au restaurant **Bistro La Cohue situé au 3440 ch. des Quatre-Bourgeois, Québec, QC G1W 4T3.**

Le CRAQ y a réservé un salon pouvant accueillir une quarantaine de personnes.

Il est important de vous inscrire en complétant **ce court formulaire** si vous désirez y participer car nous devons confirmer le nombre de personnes présentes quelques jours avant l'événement.

Ce sera encore une fois une belle occasion de nous rencontrer pour la remise du Trophée Mérite Alex Larivière et pour souligner l'appréciation du travail accompli par les membres du club.

Au plaisir de vous y rencontrer!

Marc Bouchard, VE2BOL
Responsable de l'activité

Gaétan Trépanier, VE2GHO
Président-directeur général





COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES du Club Radio Amateur de Québec inc.

le lundi 12 SEPTEMBRE 2022, 19h30, Cégep Limoilou, salle 2111,
avec diffusion sur la Plateforme de conférence vidéo du CRAQ

1. Ouverture de l'assemblée

La réunion débute à 19h38.

Étaient présents :

Gaétan Trépanier VE2GHO, président-directeur général
Dave Cloutier VE2CDC, vice-président
Jacques Paré VE2CJP, secrétaire
Jacques Mercier VE2JMS, trésorier
Marc Bouchard VE2BOL, administrateur
Christian Fortin VE2WWI, administrateur
Sylvain Marcotte VE2CSM, administrateur

Absents : Aucun

2. Présentation des membres

Gaétan VE2GHO souhaite la bienvenue aux membres présents à cette assemblée générale annuelle. Il rappelle qu'il n'y aura pas de conférence à cette réunion axée sur la reddition de compte du conseil d'administration et la prise de décisions de l'assemblée. À l'ouverture de l'assemblée, vingt-quatre personnes sont présentes dans la salle et neuf personnes sont présentes sur la plateforme de conférence vidéo. À l'appel de Gaétan VE2GHO, chaque personnes présentes en salle se présente à tour de rôle. Ensuite, à l'invitation de Dave VE2CDC chaque participant en vidéoconférence se présente.

3. Vérification du quorum

Gaétan VE2GHO mentionne que l'assemblée a été convoquée par différents moyens, soit par diffusion sur le site web, l'annonce sur les réseaux quotidiens, l'envoi d'un courriel à chaque membre le 2022-09-08 et l'envoi, également par courriel, de la revue Circuit, le 2022-09-09. À l'ouverture de l'assemblée, le Club comptait 183 membres. En vertu de nos statuts, le quorum est fixé à cinq pour cent du nombre de membres ayant droit de vote. Même en devant exclure 5 membres qui ne sont pas radioamateurs et n'ont pas droit de vote, le quorum d'un minimum de dix membres est donc atteint.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Gaétan VE2GHO fait la lecture de l'ordre du jour. Il rappelle qu'en assemblée générale, aucun élément décisionnel ne peut être ajouté à l'ordre du jour préalablement diffusé mais qu'il est possible d'inscrire des éléments d'information à l'item « 15. Divers et questions des membres ».

Proposition d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Proposé par Jean-Émile VE2XZT, appuyé par Lucien VE2RU.

Gaétan pose la question et personne ne demande le vote.

Adopté à l'unanimité.

5. Adoption du compte rendu de l'assemblée générale du 13 juin 2022

Gaétan VE2GHO mentionne que le compte rendu de l'assemblée générale du 13 juin 2022 a été transmis par courriel à chacun des membres avec l'avis de convocation, qu'il a été publié dans la revue Circuit et qu'il est également disponible aux membres sur le site internet du club. Dave VE2CDC partage le document à l'écran et Gaétan offre l'opportunité de poser des questions sur le texte diffusé ou de suggérer des modifications. Aucune question n'est posée ni aucune modification n'est amenée.

Proposition d'adopter le compte rendu de l'assemblée générale du 13 juin 2022 sans modification.

Proposé par Michel VE2SIG, appuyé par Dany VA2KZ.

Gaétan pose la question et personne ne demande le vote.

Adopté à l'unanimité.

6. Rapport du Conseil d'administration sortant

a. Rapport du président-directeur général

Gaétan VE2GHO fait une lecture rapide de son rapport annuel pour présenter les différents mandats et les activités de l'année. Il mentionne que ce document sera déposé sur le site web du Club.

b. Rapport du trésorier

Jacques VE2JMS partage à l'écran le rapport financier au 2022-06-30 et présente les principaux éléments.

Pour la période du 2021-07-01 au 2022-06-30, on y voit :

Revenus:	14 609,93 \$
Dépenses :	11 802,48 \$
Chèques en circulation :	1 170,55 \$

Actif

Compte Caisse :	18 460,96 \$
Compte PayPal :	86,49 \$
Petite caisse :	60,45 \$
Inventaire – Articles promotionnels :	185,47 \$
Inventaire (à mettre à jour ultérieurement)	-
Total de l'actif :	18 793,37 \$

Passif

Comptes à payer	-
-----------------	---



Compte rendu de l'assemblée ... suite

Total du passif -

Avoir des membres (Actif – Passif) 18 793,37 \$

Bilan des adhésions/renouvellements depuis le 1er juillet 2021

Adhésion individuelle – membre	172
Adhésion familiale – membre principal	12
Adhésion familiale – membre supplémentaire	12
Total :	196

Jacques VE2JMS fait remarquer que le montant de la cotisation est au même niveau, soit 30 \$ depuis 1994. Il souligne aussi que le poste « Commanditaires et subventions » contribue pour 5 194 \$ aux revenus du club.

Proposition d'adopter le rapport financier au 30 juin 2022.

Proposé par Stéphan VE2SGO, appuyé par Lucien VE2RU.

Gaétan pose la question et personne ne demande le vote.

Adopté à l'unanimité.

c. Rapport sur les infrastructures TI du Club.

Dave VE2CDC signale différents travaux réalisés et en cours sur les infrastructures TI :

- Les équipements désuets ont été enlevés;
- Le câblage a été entièrement refait;
- Les copies de sauvegarde sont automatisées;
- Les serveurs sont en cluster;
- L'environnement est documenté, y compris avec des schémas;
- Le serveur D-Star est rétabli;
- Le serveur Fusion est fonctionnel mais quelques problèmes restent à corriger;
- Des unités UPS ont été installées;
- La plateforme de conférence vidéo devrait migrer sous peu sur le « back-end » de Jitsi, il reste un peu de programmation à réaliser pour l'intégration.

Richard VE2KG demande si tous les équipements mentionnés sont sur le site de l'Université Laval; Dave confirme.

d. Rapport sur l'entretien des répéteurs

a. Technique

i. Répéteurs

Yvan VE2FVY présente verbalement la liste des travaux entrepris en 2020 et poursuivis en 2021-2022 sur les répéteurs. Quatre répéteurs (VE2RVD, VE2RAA, VE2RMG et VE2RQR) ont été remplacés en 2020. En

2021, des visites d'entretien ont été réalisées sur VE2RQR, VE2RMG, VE2RVD et VE2RHD. En 2022, on a procédé à l'entretien du répéteur portatif VE2RPQ et à des visites de VE2RAA et VE2RVD comprenant, dans ces deux derniers cas, le raccordement aux batteries du propriétaire du site pour VE2RAA et l'installation de batteries pour VE2RVD. Les travaux prévus à l'automne toucheront VE2RMG et l'installation de batteries pour VE2RHD et VE2RQR.

La liste de ces travaux sera déposée sur le site web du club.

Éric VE2SNB mentionne qu'il a remarqué une nette amélioration sur le répéteur UHF VE2RHD.

e. Rapport sur les activités

Marc VE2BOL rappelle les activités de l'année :

- Déjeuner de Noël le 11 décembre 2021 à la Fromagerie Victoria de Beauport;
- Cabane à sucre le 23 avril 2022 à la cabane Le Relais des Pins;
- Activité Méritas le 11 juin 2022 à la salle des Chevaliers de Colomb de St-Romuald;
- Field Day de l'ARRL les 25 et 26 juin 2022 à la Maison de la Société française de Québec.

Un texte plus détaillé sera publié sur le site web du Club.

Gaétan VE2GHO remet à quelques personnes présentes des certificats et plaques autrement distribués lors de l'activité Méritas. Une plaque, qui n'a pu être remise en raison de la pandémie, est remise à Gino VE2AZQ pour le remercier de son implication à titre d'administrateur pour les années 2019 à 2021.

7. Rapport du vérificateur pour l'année 2021-2022

Gaétan VE2GHO invite notre vérificateur, Patrice VE2PTB, à présenter son rapport à l'assemblée.

Patrice souligne d'emblée que quatre des six éléments à améliorer soulignés dans son rapport de l'année financière précédente ont été réglés. Il reste à améliorer la gestion de la liste des membres afin de réduire les manipulations de données, ainsi que trouver une méthode pour faciliter le transfert des données provenant de PayPal. Sur ce point, une analyse est en cours.

Pour le constat de l'année financière 2021-2022, Patrice recommande d'éliminer la petite caisse et de finaliser l'inventaire des biens, une documentation importante pour les membres mais surtout pour les assurances. Il souligne l'excellente collaboration du trésorier et du C.A. afin d'améliorer la gestion du club.

Proposition d'adopter le rapport du vérificateur pour l'année financière 2021-2022.

Proposé par Georges VE2UTA, appuyé par Jean-Émile



Compte rendu de l'assemblée ... suite

VE2XZT.

Gaétan pose la question et personne ne demande le vote.

Adopté à l'unanimité.

8. Montant maximal des dépenses courantes que doit gérer le Comité exécutif (article 5.1.2)

Gaétan VE2GHO mentionne que, conformément à l'article 5.1.2 de nos statuts, le C.A. fixe le montant maximal devant constituer le montant des dépenses courantes que doit gérer le Comité exécutif. Le C.A. a résolu de maintenir la limite actuelle de 1 200 \$, ce qui fait en sorte que toute dépense supérieure à 1 200 \$ doit être autorisée par l'assemblée générale.

9. Dépenses supérieures à la limite prévue par le Conseil d'administration et sujettes à l'autorisation de l'assemblée des membres (article 5.2.4)

- a. Projet de mise-à-niveau des stations HF et 6 m - Demande de subvention à la Ville de Québec

Gaétan VE2GHO rappelle qu'un projet de mise à niveau des stations HF et 6 m du Club avait été élaboré en février 2020 en réponse à la demande de Michel VE2MY qui était à la recherche de projets à déposer dans le cadre des demandes de subventions régulières et spéciales à faire au RLCB. Ce projet visait à moderniser nos 2 stations HF existantes, dont les interfaces étaient complexes à configurer et les filtres et syntonisateurs d'antennes étaient déficients pour les communications numériques, et à acquérir 2 nouvelles radios afin d'avoir en main tout le matériel requis pour opérer 2 stations HF, une station GOTA et une station 6 m lors du Field Day ou pour d'autres activités. Le projet ayant été mis en attente à cause de la pandémie, le Club a procédé à l'achat de nouveaux filtres et d'interfaces Yaesu SCU-17 en 2021 afin de corriger les faiblesses les plus criantes.

Depuis juin 2021, la Ville de Québec a mis en place un Cadre de soutien aux organismes reconnus. Ce cadre comprend un Programme pour l'achat de matériel et d'équipement. Le montant de la subvention peut atteindre 80 pour cent de la valeur du matériel, avant taxes et frais de transport, jusqu'à concurrence de 5 000 \$.

Gaétan présente à l'écran la liste des acquisitions identifiées dans le projet de mise à niveau des stations HF et 6 m et une analyse de l'impact de différents pourcentages de subvention sur les prévisions budgétaires pour l'année 2022-2023.

Plusieurs discussions s'en suivent :

- En réponse à Michel VE2SIG qui demande quand ces nouveaux équipements seraient utilisés, Gaétan VE2GHO mentionne les différentes activités du Club telles que le Field Day, la formation des nouveaux radioamateurs, le Jamboree sur les ondes et le QSO Party.

- Gino VE2AZQ énonce la possibilité d'augmenter la cotisation annuelle pour compenser un déficit éventuel à l'avenir si nécessaire. Jacques VE2JMS rappelle que le montant de la cotisation est demeuré le même depuis plusieurs années.
- Se référant au tableau d'analyse présenté, Patrice VE2PTB demande si les membres seraient à l'aise de considérer un pourcentage de subvention inférieur afin de se donner le plus de chances de réaliser le projet et la discussion amène à considérer un pourcentage de 45 pour cent.

Puisqu'une proposition a été déposée par le C.A. du Club, celle-ci doit être soumise au vote en premier.

Gaétan présente la proposition suivante :

L'assemblée générale des membres du Club Radio Amateur de Québec inc. autorise le comité exécutif du Club à procéder à l'acquisition des équipements décrits dans le tableau présenté en annexe pour la mise à-niveau des stations HF et 6 m du Club au coût total estimé de 7413,57 \$.

Cette autorisation est conditionnelle à l'obtention d'une subvention d'au moins 3140 \$, représentant 50 pour cent du coût des équipements avant taxes et transport, dans le cadre du « Programme pour l'achat de matériel et d'équipement » du « Cadre de soutien aux organismes reconnus » de la Ville de Québec suite au dépôt d'une demande par le Club.

En conséquence, les prévisions budgétaires 2022-2023 présenteront un déficit annuel potentiel de 3344 \$.

Proposé par Guy VE2VAG, appuyé par Michel VE2SIG.

Gaétan pose la question et personne ne demande le vote.

Adopté à l'unanimité.

Gaétan présente ensuite la proposition modifiée par l'assemblée :

L'assemblée générale des membres du Club Radio Amateur de Québec inc. autorise le comité exécutif du Club à procéder à l'acquisition des équipements décrits dans le tableau présenté en annexe pour la mise à-niveau des stations HF et 6 m du Club au coût total estimé de 7413,57 \$.

Cette autorisation est conditionnelle à l'obtention d'une subvention d'au moins 2826 \$, représentant 45 pour cent du coût des équipements avant taxes et transport, dans le cadre du "Programme pour l'achat de matériel et d'équipement" du "Cadre de soutien aux organismes reconnus" de la Ville de Québec suite au dépôt d'une demande par le Club.



Compte rendu de l'assemblée ... suite

En conséquence, les prévisions budgétaires 2022-2023 présenteront un déficit annuel potentiel de 3972 \$.

Proposé par Patrice VE2PTB, appuyé par Stéphan VE2SGO.

Gaétan VE2GHO demande le vote sur la contre-proposition.

Résultat du vote à main levée : 24 pour, 1 contre sur 33 votants éligibles.

Adopté à la majorité.

10. Station « remote » du Club

a. Résultat du sondage

Gaétan VE2GHO commente les résultats du sondage partagés à l'écran et mentionne que 34 personnes y ont répondu.

b. Plan d'action proposé

Gaétan VE2GHO mentionne qu'après considération des résultats du sondage sur la station « remote », le C.A. suggère de mettre sur pied un comité ayant pour mandat d'examiner la situation et les enjeux afin de lui faire des recommandations.

Jacques VE2JMS rappelle qu'un montant est prévu spécifiquement pour ce projet dans les prévisions budgétaires.

Proposition de constituer un comité devant analyser la situation et faire des recommandations au C.A. concernant la station « remote » du Club.

Proposé par Patrice VE2PTB, appuyé par Jacques VE2CJP.

Gaétan pose la question et personne ne demande le vote.

Adopté à l'unanimité.

Sylvain VE2CSM se montre intéressé à faire partie du comité en question.

11. Acceptation des prévisions budgétaires pour l'année 2022-2023

Dave VE2CDC partage à l'écran et Gaétan VE2GHO présente les prévisions budgétaires pour l'année 2022-2023. Les données devront toutefois être ajustées considérant l'acceptation par l'assemblée, au point 9. a), d'une dépense nette allant jusqu'à 4 588 \$ pour le projet de mise à niveau des stations HF et 6 m pour un niveau de subvention de 45 pour cent, alors que les prévisions affichées ont été établies en tenant compte d'une dépense nette allant jusqu'à 4 275 \$, correspondant à 50 pour cent de subvention.

Proposition d'adopter les prévisions budgétaires pour 2022-

2023 considérant la modification décrite ci-dessus.

Proposé par Gino VE2AZQ, appuyé par Dany VA2KZ.

Gaétan pose la question et personne ne demande le vote.

Adopté à l'unanimité.

12. Élection du vérificateur pour l'année 2022-2023

Gaétan VE2GHO rappelle qu'en vertu de l'article 8.2 de nos statuts, l'assemblée générale annuelle de septembre doit élire un vérificateur pour l'année financière à venir.

Proposition de désigner Patrice VE2PTB à titre de vérification pour l'année financière 2022-2023.

Proposé par Stéphan VE2SGO, appuyé par Michel VE2SIG.

Gaétan pose la question et personne ne demande le vote.

Adopté à l'unanimité.

Patrice VE2PTB demande si un membre voudrait lui porter assistance dans son mandat de vérification. Sylvain VA2SYP indique travailler en vérification interne au ministère des Ressources naturelles et des Forêts et offre sa collaboration à Patrice.

13. Présentation de l'organigramme du club

Gaétan VE2GHO partage à l'écran et présente rapidement une nouvelle version de l'organigramme, déposée sur le site web depuis environ une semaine. Les notions de rôles et de responsabilités ont été revues et un code de couleur permet de distinguer la fonction d'un administrateur, l'identité d'un coordonnateur désigné par le président – directeur général en vertu de 5.3 d) des statuts, un collaborateur ou un membre d'un comité ou personne nommée par l'assemblée des membres.

14. Capsule RAQI

En l'absence d'un représentant de RAQI, le sujet est reporté.

15. Divers et questions des membres

Les membres sont invités à répondre au sondage de RAC sur l'attribution des indicatifs d'appel au Canada. Ce sondage est important car les réponses permettront à RAC de faire des recommandations à ISDE.

Michel VE2SIG mentionne qu'un comité de RAC travaillera à la révision des questions d'examen.

Gaétan VE2GHO sonde l'assemblée à main levée concernant l'intérêt des membres pour faire fabriquer des épinglettes d'identification au logo du CRAQ; environ 15 personnes démontrent un intérêt.



Compte rendu de l'assemblée ... suite et fin

16. Levée de l'assemblée

Proposition de lever l'assemblée à 22h21.

Proposé par Luc VA2LMK, appuyé par Patrice VE2PTB.

Adopté à l'unanimité.

Annexe

Description du matériel à acquérir

Qté	Équipement	Model	Prix affiché	Total avant taxes	Total avec TPS	Total avec TVQ
2	Radio	FTDX10	1 899,99 \$	3 799,98 \$	3 989,98 \$	4 369,03 \$
3	Micro de table	M-70	145,00 \$	435,00 \$	456,75 \$	500,14 \$
2	Casque d'écoute/micro	Heil Sound Pro Set Elite 6	236,00 \$	472,00 \$	495,60 \$	542,68 \$
2	Adapteur Heil pour Yeasu	Heil AD-1 YM	34,00 \$	68,00 \$	71,40 \$	78,18 \$
3	Bloc d'alimentation	Astron SS-25AP	238,00 \$	714,00 \$	749,70 \$	820,92 \$
2	Antenna tuner automatique	LDG AT-200ProII	395,00 \$	790,00 \$	829,50 \$	908,30 \$
Total partiel				6 278,98 \$	6 592,93 \$	7 219,26 \$
1	Transport		169,00 \$	169,00 \$	177,45 \$	194,31 \$
Total				6 447,98 \$	6 770,38 \$	7 413,57 \$
Taxes:			965,59 \$			

Préparé par Jacques Paré VE2CJP

***Date limite pour la tombée des
textes le 27 août 2023***



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE DES MEMBRES

du Club Radio Amateur de Québec inc.

le lundi 17 octobre 2022, 19h30, Cégep Limoilou, salle 2111,

avec diffusion sur la Plateforme de conférence vidéo du CRAQ

1. Ouverture de l'assemblée

La réunion débute à 19h32.

Étaient présents :

Gaétan Trépanier VE2GHO, président-directeur général
 Dave Cloutier VE2CDC, vice-président
 Jacques Paré VE2CJP, secrétaire
 Jacques Mercier VE2JMS, trésorier
 Marc Bouchard VE2BOL, administrateur
 Christian Fortin VE2WWI, administrateur
 Sylvain Marcotte VE2CSM, administrateur

Absent : Aucun

2. Présentation des membres

Gaétan VE2GHO souhaite la bienvenue aux membres présents à cette assemblée générale spéciale. À l'ouverture de l'assemblée, 20 personnes sont présentes dans la salle et 12 personnes sont présentes sur la plateforme de conférence vidéo. À l'appel de Gaétan VE2GHO, chaque personne présente en salle se présente à tour de rôle. Ensuite, à l'invitation de Dave VE2CDC chaque participant en vidéoconférence se présente.

3. Vérification de la conformité et du quorum

Gaétan VE2GHO mentionne que l'assemblée a été convoquée par différents moyens, soit par diffusion sur le site web, l'annonce sur les réseaux quotidiens, l'envoi d'un courriel à chaque membre le 2022-10-07 et l'envoi, également par courriel, de la revue *Circuit*, le 2022-10-13. À l'ouverture de l'assemblée, le club comptait 192 membres. En vertu de nos statuts, le quorum est fixé à cinq pour cent du nombre de membres ayant droit de vote. Même en devant exclure sept membres qui ne sont pas radioamateurs et n'ont pas droit de vote, le quorum d'un minimum de dix membres est donc atteint.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Gaétan VE2GHO fait la lecture de l'ordre du jour.

Proposition d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Proposé par Patrice VE2PTB, appuyé par Michel VE2SIG.

Gaétan pose la question et personne ne demande le vote.

Adopté à l'unanimité.

5. Dépenses supérieures à la limite prévue par le Conseil d'administration et sujettes à l'autorisation de l'assemblée des membres (article 5.2.4)

- Modification au projet de mise-à-niveau des stations HF et 6 m - Demande de subvention à la Ville de Québec

Gaétan VE2GHO explique que, la nuit suivant l'assemblée générale du 12 septembre, il a décelé une erreur dans les prévisions budgétaires adoptées par l'assemblée générale. Pour le

projet de mise à niveau des stations HF et 6 m, le montant inscrit au chapitre des dépenses est réduit du montant de la subvention, alors que ce même montant de subvention est aussi inscrit au chapitre des revenus. On calcule ainsi en double le montant de la subvention. Il aurait fallu que la dépense inscrite soit le montant total de la dépense pour le projet. Tenant compte de cet ajustement aux prévisions, le projet ne correspond plus au cadre budgétaire adopté par l'assemblée générale du 12 septembre. Ainsi, la demande de subvention pour le projet n'a pas encore été soumise à la Ville de Québec.

Gaétan rappelle les grandes lignes du projet initié en février 2020. Il présente un projet révisé comprenant une seule station, en considérant un pourcentage de subvention qui ramène le projet dans un cadre budgétaire voisin de celui adopté le 12 septembre. En tenant compte d'une subvention à 55 pour cent, le déficit annuel anticipé est supérieur de 210 \$ par rapport au montant accepté le 12 septembre.

Il souligne aussi que le Club, en tant qu'OBNL, s'il enregistre des surplus d'opération, doit utiliser ces surplus pour les activités régulières dans un délai raisonnable. Un tableau de l'encaisse au 30 juin en fonction des années depuis 2008 est présenté à l'écran.

Gaétan présente la proposition révisée suivante :

L'assemblée générale des membres du Club Radio Amateur de Québec inc. autorise le comité exécutif du Club à procéder à l'acquisition des équipements décrits dans le tableau présenté en annexe pour la mise à-niveau des stations HF et 6 m du Club au coût total estimé de 3676,89 \$.

Cette autorisation est conditionnelle à l'obtention d'une subvention d'au moins 1704 \$, représentant 55 pour cent du coût des équipements avant taxes et transport, dans le cadre du « Programme pour l'achat de matériel et d'équipement » du « Cadre de soutien aux organismes reconnus » de la Ville de Québec suite au dépôt d'une demande par le Club.

En conséquence, les prévisions budgétaires 2022-2023 présenteront un déficit annuel potentiel de 4182 \$.

Proposé par Dany VE2EBK, appuyé par Lucien VE2RU.

Louis VE2NZR demande quel est le montant minimal de subvention de la Ville de Québec. Gaétan VE2GHO répond qu'il a déjà demandé à la Ville de Québec et qu'il n'y a pas de minimum mais un maximum de 5000 \$.

Dany VE2EBK demande combien de fois le Club a-t-il demandé des subventions à la Ville de Québec. Gaétan VE2GHO mentionne que c'est la première fois.



Compte rendu de l'assemblée ... suite

Les discussions sur la proposition étant complétées, Gaétan VE2GHO demande le vote.

Résultat du vote à main levée : 15 pour en salle, 10 pour en conférence vidéo pour un total de 25 sur 30 votants éligibles, aucun contre.

Adopté à majorité.

Une discussion complémentaire s'amorce dans l'assemblée à savoir si le Club pourrait procéder à la dépense pour le projet modifié en tenant compte d'une subvention moindre que 55 pour cent.

- Louis VE2NZR propose de procéder à la dépense si le Club obtient une subvention de 20 pour cent et plus, considérant la bonne situation financière du Club et le coût total du projet.
- Jacques VE2JMS mentionne que cet équipement pourrait n'être utilisé que quelques jours par année, au Field Day. Gaétan VE2GHO ajoute que les membres pourront proposer d'autres activités pour augmenter l'utilisation des stations.
- Guy VE2XTD mentionne que, malgré l'achat de cette station, l'encaisse prévisible dans quatre ans devrait permettre d'organiser adéquatement les fêtes pour le 100^e anniversaire du Club.

Gaétan présente la proposition modifiée par l'assemblée :

L'assemblée générale des membres du Club Radio Amateur de Québec inc. autorise le comité exécutif du Club à procéder à l'acquisition des équipements décrits dans le tableau présenté en annexe pour la mise à-niveau des stations HF et 6 m du Club au coût total estimé de 3676,89 \$.

Cette autorisation est conditionnelle à l'obtention d'une subvention d'au moins 620 \$, représentant 20 pour cent du coût des équipements avant taxes et transport, dans le cadre du « Programme pour l'achat de matériel et d'équipement » du « Cadre de soutien aux organismes reconnus » de la Ville de Québec suite au dépôt d'une demande par le Club.

En conséquence, les prévisions budgétaires 2022-2023 présenteront un déficit annuel potentiel de 5266 \$.

Proposé par Louis VE2NZR, appuyé par Guy VE2XTD.

Gaétan VE2GHO demande le vote sur la proposition modifiée.

Résultat du vote à main levée : 12 pour en salle, 10 pour en conférence vidéo pour un total de 22 sur 30 votants éligibles, aucun contre.

Adopté à majorité.

6. Acceptation des prévisions budgétaires révisées pour l'année 2022-2023

Gaétan VE2GHO partage à l'écran les prévisions budgétaires révisées pour l'année 2022-2023, tenant compte d'une subvention minimale de 20 pour cent des coûts admissibles pour le projet de mise à niveau des stations HF et 6 m. Le déficit d'opération prévu pour l'année s'établit ainsi à 5266 \$.

Proposition d'adopter les prévisions budgétaires révisées pour 2022-2023 considérant la modification décrite ci-dessus.

Proposé par Michel VE2SIG, appuyé par Thomas VA2TL.

Gaétan pose la question et personne ne demande le vote.

Adopté à l'unanimité.

7. Levée de l'assemblée

Proposition de lever l'assemblée à 20h19.

Proposé par Louis VE2NZR, appuyé par Jean-Denis VE2JDL.

Adopté à l'unanimité.

Préparé par Jacques Paré VE2CJP

Voir Annexe

Page suivante



Compte rendu de l'assemblée ... suite et fin

Annexe Description du matériel à acquérir

Qté	Équipement	Model	Prix affiché	Total	Total avec taxes
1	Radio	FTDX10 ou FT-710	2 049,99 \$	2 049,99 \$	2 356,98 \$
1	Micro de table	Yeadu M-70	145,00 \$	145,00 \$	166,71 \$
1	Casque d'écoute/micro	Heil Sound Pro Set Elite 6	236,00 \$	236,00 \$	271,34 \$
1	Adapteur Heil pour Yeadu	Heil AD-1 YM	34,00 \$	34,00 \$	39,09 \$
1	Bloc d'alimentation	Astron SS-25AP	238,00 \$	238,00 \$	273,64 \$
1	Antenna tuner automatique	LDG AT-200ProII	395,00 \$	395,00 \$	454,15 \$
	Total partiel			3 097,99 \$	3 561,91 \$
1	Transport		100,00 \$	100,00 \$	114,98 \$
	Total			3 197,99 \$	3 676,89 \$
	Taxes:		478,90 \$		

Préparé par Jacques Paré VE2CJP



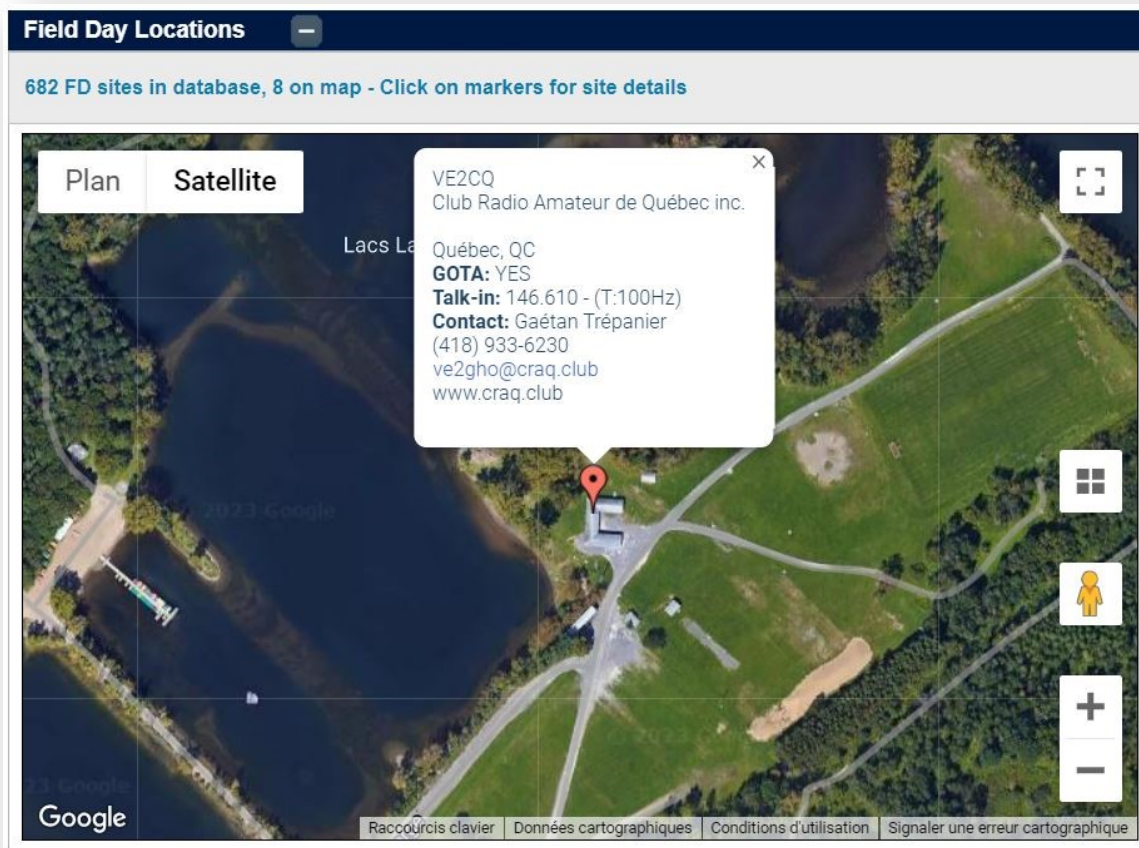
FTdx10

FT-710





Field Day 2023



L'édition 2023 du Field Day de l'ARRL aura lieu les samedi et dimanche 24 et 25 juin prochains.

Cette année, le Field Day du CRAQ se tiendra sous le grand préau de la Base de plein air de Sainte-Foy située au 3137 rue Laberge à Québec.

Comme par les années passées, nous participerons en classe 2A, c'est-à-dire que nous opérerons 2 stations HF alimentées par une source d'énergie non commerciale (génératrice). Les [règlements du Field Day](#) nous permettent d'opérer en plus une station GOTA (Get On The Air) et une station VHF/UHF sans changer de classe d'opération.

La station GOTA permettra aux nouveaux radioamateurs de s'initier aux différents modes de communication et à ceux qui reviennent à la radio amateur après une période d'arrêt de renouer avec notre hobby. Même si vous vous sentez moins à l'aise avec l'opération HF, des radioamateurs expérimentés pourront vous aider! De plus, les contacts réalisés avec la station GOTA comptent maintenant pour 5 points chacun, peu importe le mode, et il n'y a plus de limite quant au nombre de contacts par opérateur! Il s'agit d'une nouvelle règle introduite en 2023 visant à favoriser l'initiation des nouveaux radioama-

teurs aux opérations HF.

Puisque nous serons localisés dans un endroit « extérieur », il sera important d'assurer une présence en permanence sur le site pendant la nuit.

Je vous invite donc à visiter le [site WEB du CRAQ](#) afin de consulter la cédule d'opération et la planification détaillée mises à jour quotidiennement.

Nous sommes à la recherche d'opérateurs, de superviseurs pour la station GOTA et de participants pour le montage et le démontage. Nous sommes également à la recherche d'une antenne Yagi 6 m. car celle que nous utilisons habituellement ne sera pas disponible cette année.

Vous pouvez vous inscrire en me contactant sur les réseaux ou en me transmettant les informations par courriel à fieldday@craq.club.

On se donne rendez-vous sur le site du Field Day?

Meilleurs 73 et au plaisir de vous y rencontrer!

Gaétan Trépanier, VE2GHO
Coordonnateur du Field Day 2023

Vivrons-nous l'implosion? (Éditorial ?)

Voilà que nos amis de RAC et de RAQI marcheront main dans la main vers une demande d'un « certificat d'entrée » auprès du ministère de l'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE). Selon RAQI, il viendrait abolir une très grande partie des connaissances en électronique pour se diriger immédiatement vers un apprentissage d'opération!

Entre vous et moi, trouvez-vous que l'on ne cesse de niveler par le bas? Selon moi, le prestige et le sérieux de notre loisir en prend un dur coup encore! Lorsque je suis devenu radio amateur en avril 1982, comme bien d'autres personnes de mon temps, il fallait réussir, pour le premier certificat, les examens d'électronique, de réception et d'émission du code morse ainsi que l'examen des règlements. Idem pour mon certificat supérieur!

Par la suite, pour encore niveler par le bas, on a aboli les examens de code morse pour mieux garnir les rangs. Voilà que maintenant, pour encore meubler nos listes de membres et les ondes, on coupe largement dans les exigences pour l'obtention d'un certificat de radio amateur! Ma conclusion, bien que très personnelle, nous inviterons avec ce « certificat d'entrée » des gens sans grande ambition à travers un choix médiocre! Vivrons-nous une implosion?

Michel Beaumont, VE2MQE



Randonnée du Tour de l'Île d'Orléans le 18 juin

Pierre VE2COH est à la recherche de 2 bénévoles, un comme mécano et l'autre pour le côté médical, afin de compléter l'équipe de radioamateurs qui participeront à l'encadrement de cette activité de vélo qui aura lieu le dimanche 18 juin. Il aimerait également avoir 2 personnes pour le remplacement. Les personnes intéressées peuvent communiquer avec Pierre à l'adresse ve2coh@craq.club

Jacques VE2CJP

Coordonnateur - Services à la communauté

CLUB RADIO AMATEUR DE QUÉBEC INC.

Le Club Radio Amateur de Québec

Le Club a été constitué en corporation par lettres patentes émises le 23 mars 1926 en vertu des statuts refondus du Québec, Loi des Clubs de récréation, chap. 257, S.R.Q. 1925, sous les noms de Radio Club de Québec et Radio Club of Québec.

Le nom du Club a été modifié le 18 décembre 1978 pour devenir Club Radio Amateur de Québec Inc., conformément à l'article 4 du chapitre 298, S.R.Q. 1964. Il est également identifié par le sigle C.R.A.Q.

Club Radio Amateur de Québec inc.
11 ave. du Couvent, local 101
Québec, QC
G1E 6R9

Téléphone : 418 666-6125
poste 301

Courriel : ve2cq@craq.club

Journal : journal@craq.club

Réviseurs

- Gaétan Trépanier
VE2GHO
- Jacques Paré
VE2CJP



Le CRAQ est membre de



Revue mensuelle du [Club Radio Amateur de Québec inc.](#)

(Sauf pour les mois de juillet et août)

Les images et les photos, lorsque non identifiées, proviennent de **Creative Commons** Unsplash ou Pinterest

Merci à nos précieux collaborateurs



UNIVERSITÉ LAVAL



Cégep Limoilou



VILLE DE QUÉBEC

Arrondissement de
Beauport



Radioworld

Amateur - Avionic - CB's - FRS - GPS - Marine - Scanners - Shortwave Radios

Pour Service en Français

Pierre Mainville

sans frais

866-666-8600

4335 Steeles Ave. West
Toronto, ON Canada M3N 1V7
www.radioworld.ca

Phone: (416) 667-1000
Fax: (416) 667-9995
email: sales@radioworld.ca



LE REGROUPEMENT DU LOISIR COMMUNAUTAIRE DE BEAUPORT



BINGO
DU
CŒUR